**Subvention pour une recherche post-doctorale**

La Fondation Périer-D’Ieteren accorde son soutien à un chercheur européen, en mobilité internationale, rattaché à une Université belge, pour mener une recherche post-doctorale dans les domaines de l'Histoire de l'Art ou de la Conservation-Restauration, sous la direction d'un promoteur faisant partie du Corps Académique de cette Université. Ce chercheur sera détenteur d'une thèse doctorale soutenue dans une Université, de préférence européenne, depuis 4 ans au plus.

Les candidats retenus seront accueillis à la Fondation et dans l’Université de rattachement. Ils sont tenus d’y donner une leçon exposant le résultat de leur recherche.

Cette bourse, d'un montant mensuel net de l’ordre de € 2.500,- sera accordée pour une période de trois à six mois maximum, qui débutera en septembre ou octobre de l’année d’obtention de la subvention.

En outre, les candidats disposeront d'un logement mis à leur disposition par la Fondation en ses locaux à 1050 Ixelles, rue de Livourne n° 41.

\* \* \*

**I.- Conditions d’octroi**

* Être citoyen d’un état membre de l’Union européenne.
* Au jour de la candidature, être titulaire d’une thèse de doctorat obtenue dans les quatre années précédant l’appel à candidature.
* La recherche, d’une durée de trois à six mois maximum, doit être menée en Belgique au cours de l’année académique qui s’ouvre après l’appel à candidature.
* Le projet de recherche devra porter sur un des sujets suivants :
  + - La peinture des Pays-Bas méridionaux (XVe-XVIIe siècle) ;
    - La sculpture et les retables des Pays-Bas méridionaux (XVe-XVIIe siècle) ;
    - L’histoire de la restauration en Europe ;
    - L’évolution des démarches de restauration dans des domaines spécifiques : peinture, sculpture, tapisserie et vitrail.
* Le bénéficiaire devra se rattacher comme post-doctorant ou collaborateur scientifique à une Université belge de son choix pendant toute la durée du séjour et prouver dans sa candidature que sa recherche a été acceptée et sera dirigée par un « promoteur » au sein de l’institution. La pertinence de ce choix par rapport à la recherche menée sera un critère privilégié de sélection des dossiers.

**II.- Modalités de candidature**

Le dossier de candidature complet, rédigé en français ou en anglais, est constitué du **formulaire**et de ses annexes.

Le **formulaire** ci-joint complété doit être accompagné des **4 annexes** suivantes :

1. Votre **curriculum vitae** détaillé, mentionnant notamment le *titre de la thèse de doctorat*, les *noms du directeur et des membres du jury*.
2. Une copie de votre **diplôme de doctorat**.
3. Un **résumé de la thèse** (max. 1 page)et une copie du **rapport de soutenance**.
4. Une lettre de recommandation de votre/vos **directeur(s) de thèse**.
5. Une lettre de recommandation du **« référent »** de l’institution de rattachement en Belgique.

**III.- Envoi et date limite des candidatures**

Tous ces documents doivent nous parvenir au plus tard le **13 février à minuit**. Ils sont à adresser à la **Fondation Périer-D’Ieteren** – Rue de Livourne, 41 à 1050 Ixelles, Belgique.

Un **exemplaire électronique de l’ensemble** (sauf les attestations universitaires et les copies des diplômes) doit également nous parvenir, *en un seul document PDF*, à l’adresse [fondation@perier-dieteren.org](mailto:fondation@perier-dieteren.org). Cet exemplaire peut nous être transmis par l’intermédiaire du site WeTransfer (<https://wetransfer.com/)>.

Le résultat de l’appel à candidature sera transmis au candidat dans le courant du mois de juin.

**IV.- Important**

Le montant de la subvention mensuelle, de l’ordre de € 2.500,- sera versé au candidat par l’université à laquelle il est rattaché, la Fondation ayant préalablement versé à celle-ci le montant du financement nécessaire. Un logement à la Fondation sera mis à disposition du lauréat (chambre avec salle de bain privative, cuisine commune à une autre chambre).

La bourse ne peut pas être cumulée, au cours de la même période, à une bourse obtenue auprès d’une autre institution.

Le bénéficiaire organisera une réunion de travail en début de séjour à la Fondation, ainsi qu’une présentation du résultat de ses recherches en fin de séjour.

Le bénéficiaire mentionnera dans toute communication orale ou écrite résultant des recherches menées à Bruxelles l’octroi de la subvention : *Avec le soutien de la Fondation Périer-D’Ieteren.*

**Subvention pour une recherche post-doctorale**

**Formulaire de candidature**

**Cadre réservé à la Fondation**

Dossier n°

Dossier complet :

Décision :

**I.- Informations personnelles**

Nom et prénom :      ,

Date et lieu de naissance :      ,

Nationalité :

État civil :

Situation professionnelle :

Employeur (*éventuellement)* :

Adresse légale : Rue      , n°

Localité       CP

Pays

Adresse pour l’envoi du courrier : Rue      , n°

Localité       CP

Pays

N° de téléphone personnel :

Adresse email permanente :

**II.- Projet de recherches mené en Belgique**

Titre :

Noms du/des promoteur(s)  (1)

et institution de rattachement : (2)

Justifier la nécessité d’être à Bruxelles pour effectuer vos recherches *(en maximum 6 lignes)*:

Brève description de votre projet *(en maximum 6 lignes)*:

Avez-vous déjà bénéficié d’un soutient d’une autre fondation et/ou organisme depuis l’obtention de votre doctorat ?

Oui

Nom(s) du/des organisme(s) :

Projet(s) soutenu(s) :

Non

**III.- Détail du projet de recherches**

*(description détaillée du projet, de l’environnement de travail et des partenaires éventuels – maximum 2 pages)*.

**Bibliographie sélective de référence**

**IV.- Résumé des recherches passées** (*1 page maximum*)

**V.- Lettre de motivation**

*(maximum 2 pages)*